commune d'Illiers Combray

VILLE MUSE DE MARCEL PROUST

Petites Cités de Caractère

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ! WWW.ILLIERS-COMBRAY.COM

11, rue Philebert Poulain
28120 Illiers-Combray
02 37 24 00 05
contact@illiers-combray.com

AUTORISATION MUNICIPALE

Nous, Bernard PUYENCHET, Maire d'Illiers-Combray, autorisons l'installation du cirque La Compagnie des arts du Cirque d'Europe organisé par Monsieur Max AUCANTE du lundi 10 juin au Dimanche 16 juin 2024 sur la Place du Calvaire à Illiers-Combray.

Nous vous demandons de vous conformer :

- au code pénal articles L321-7, L321-8, R321-1 à R321-12 modifiés par le décret n°2009-16 du 7 janvier 2009 et R633-1 à R633-5 ;
- au code du commerce articles L310-2 et L310-5 modifié par la loi LME n°2008-776 du 4 août 2008, articles R310-8, R310-9, R310-19 modifiés par le décret n°2009-16 du 7 janvier 2009, arrêté du 9 janvier 2009

pour l'installation du Cirque La Compagnie des Arts du Cirque d'Europe.

Fait à Illiers-Combray, le 03 juin 2024
Marie-Claude FRANÇOIS
1ère adjointe au Maire d'Illiers-Combray

MAIRIE 28120 ILLIERS COMBRAY